

### Constructeur de routes



Il participe à la réalisation de routes, autoroutes, pistes d'aérodrome, parkings. Il intervient une fois le terrassement achevé. Son travail consiste à réaliser le corps de chaussée (couches de base, de liaison, de finition) en utilisant des liants, tel le bitume. Il peut réaliser par ailleurs :

- les abords de voie paysagers en site urbain (voies piétonnes, bordures, pavages) ;
- toute autre surface de circulation ou de jeux (courts de tennis par exemple) ;
- les sols industriels (aires de stockage, quais de chargement...).

Bien que l'industrie routière soit très mécanisée, la qualité de finition de l'ouvrage dépend largement d'un savoir-faire manuel.

il participe à la construction et à l'entretien des chaussées (routes, autoroutes) ainsi que tout autre surface de circulation ou de jeux (pistes d'aérodromes, parkings, court de tennis) et de sols industriels (aires de stockage, quai de chargement).

Il doit réaliser différentes étapes dans son travail :

- préparation du travail : mise en sécurité du chantier par signalisation temporaire, barrières de protection et panneaux de signalisation ;
- implantation de l'ouvrage à réaliser en signalant son tracé par des cordeaux tendus entre des piquets par exemple ;
- participation éventuelle au décaissement et à la démolition de la chaussée ;
- réalisation du corps de chaussée par superposition de couches de base, de liaison, de finition en utilisant différents liants ;
- raccordement du nouveau revêtement à l'ancien pour éviter les trous dans la chaussée.

Il est aussi capable de poser des éléments de voirie (bordures, caniveaux, pavés) et des éléments de mobilier urbain (banc, tables préfabriquées, poubelles, panneaux, abris bus, jardinières) ainsi que de réaliser de petits ouvrages de maçonnerie (regards, avaloirs). Il sait manipuler différents matériels de travaux publics et utiliser de petits engins de chantier.

#### Débouchés

L'aménagement rural et urbain, la création d'espaces verts, de parkings, de stades, l'ouverture de routes, d'aérodromes, etc. sont des sources de débouchés pour l'avenir. Plusieurs milliers d'entreprises de travaux publics, dont 80 % sont artisanales, recherchent donc des personnels qualifiés.

Avec de l'expérience et l'acquisition d'une bonne connaissance du métier, le constructeur de route peut devenir chef d'équipe, puis chef de chantier. Il peut obtenir un certificat de qualification reconnu par le biais de la formation continue. Autre possibilité : créer ou reprendre une entreprise.

#### Accès à la formation

Après une classe de 3ème



#### Programme

Disciplines et activités	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
Enseignement technologique et professionnel	522 h	442h
Vie sociale et professionnelle	29h	39h
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie	101h30	91h
Mathématiques Sciences	101h30	91h
Langue vivante	58h	52h
Arts appliqués-cultures artistiques	58h	52h
EPS	72h30	65h
Education civique, juridique et sociale	14h30	13h
Période de formation en milieu professionnel	7 semaines	7 semaines

### Enseignements professionnels

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

#### Enseignement technologique et professionnel :

- **les revêtements** : revêtements routiers et urbains en béton, gravillonnés, bitumeux, sportifs ; constitution des différents mélanges, nature des granulats et des liants ; épaisseurs ;
- **le terrain** : savoir reconnaître la nature d'un terrain (sol fin, grenu, rocheux, argileux) et analyser les caractéristiques des sols (masse volumique, portance, teneur en eau, densité etc) ;
- **les documents techniques** : dossier de travaux, plan de nivellement, plans d'ensemble, croquis de préparation afin de déterminer les pentes, les limites de chaussée, les niveaux ;
- **les ouvrages** : les chaussées, le rôle d'une tranchée de drainage, d'un fossé ou d'un ouvrage d'évacuation des eaux de ruissellement.
- **réalisation de petits ouvrages en maçonnerie.**
- **les matériels** : outillages manuels, mécanisés, automatisés.

### Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

### Examen

#### Unités professionnelles :

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation de couches de chaussées et/ou de revêtement, coeff. 9 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)
- Réalisation d'ouvrages maçonnés et/ou d'ouvrages annexes, coeff. 4

#### Unités d'enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

### Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 9 candidats inscrits, 9 présentés, 8 admis (soit 88.89 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 9 candidats inscrits, 9 présentés, 9 admis (soit 100.00% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 5 candidats inscrits, 5 présentés, 5 admis (soit 100.00 % de réussite).

### Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

#### Principales poursuites d'études

- Bac pro Travaux Publics.
- BP Métiers de la piscine.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

### Où se former en Languedoc Roussillon

#### 34 Montpellier

CFA du BTP – Site de Bédarieux **A**

**A** Formation en apprentissage

### En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Zoom sur les métiers Les métiers du bâtiment
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.**